



Cour de France.fr / Représentation et festivités / Musique et danse / Etudes modernes / La musique, un art de gouverner. Jongleurs, ménestrels et fous dans les cours royales et princières du XIIIe au XVe siècle (France, Bourgogne, Angleterre, Empire)

Martine Clouzot

La musique, un art de gouverner. Jongleurs, ménestrels et fous dans les cours royales et princières du XIIIe au XVe siècle (France, Bourgogne, Angleterre, Empire)

Article. Source : Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre

Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 11 (2007)

Extrait de l'article

« Les musiciens » ont fait l'objet d'une première recherche dans le cadre de ma thèse dirigée par Jean-Claude Schmitt à l'EHESS. Le croisement des différentes sources des XIIIe, XIVe et XVe siècles - archives (comptabilités, enquêtes criminelles, mémoires), textes théologiques et normatifs, traités scientifiques (musicaux, encyclopédiques, médicaux, astrologiques, bestiaires, etc.), sources littéraires et images (manuscrits enluminés) - a mis en évidence d'une part des types de musiciens (jongleurs, ménestrels, compositeurs, fous, frères Mendiants, clercs, rois) aux statuts et aux fonctions sociales identifiables, qui mettent en œuvre des pratiques et des performances musicales variées selon les contextes et les milieux socioculturels qui les emploient et les auteurs qui les décrivent...

[Lire la suite \(revues.org\)](#)